



Association EISSAM

L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) : Réflexions sur notre cadre d'intervention

Qu'est-ce qu'analyser sa pratique professionnelle ?

Quelques définitions :(J. Beillerot, 2003)

ANALYSE :

Etude faite en vue de discerner les différentes parties d'un tout, de déterminer ou d'expliquer les rapports qu'elles entretiennent les unes aux autres.

PRATIQUE :

Bien qu'incluant l'idée de l'application, ne renvoie pas immédiatement au faire, aux gestes, mais aux procédés pour faire. Elle est toute à la fois la règle d'action (technique, morale, religieuse) et son exercice ou sa mise en œuvre. C'est la double dimension de la notion de pratique qui la rend précieuse.

D'un côté, les gestes, les conduites, les attitudes ; de l'autre, à travers les règles, ce sont les objectifs, les stratégies, les idées qui sont invoqués.

PROFESSIONNELLE :

Relatif à tout ce qui est lié à l'exercice du métier, de la profession.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP) :

C'est une démarche, un processus consistant non seulement à décrire et à mettre en commun, mais à analyser un vécu professionnel (décortiquer) pour tenter de comprendre ce qui a été fait, ce qui s'est passé, ce qui a été produit (Robo, 2005).

C'est avant tout un travail personnel, un travail sur soi, un travail d'implication, d'explicitation et de compréhension, qui peut se mener avec d'autres personnes pour bénéficier de regards croisés, de la richesse de l'interaction, de l'hétérogénéité, d'une intersubjectivité.

Les étapes de cette démarche consistent à

ANALYSER pour COMPRENDRE pour DISCERNER pour DECIDER pour AGIR.

Quel intérêt à s'inscrire dans une telle démarche ?

Faire le choix d'analyser sa pratique permet de passer de « *l'agent à l'acteur* » (Ardoino, 1993), c'est-à-dire de passer du *pratiquant* (celui qui fonctionne de manière routinière sans se poser de questions, voire sans forcément comprendre ce qu'il fait) au *praticien* qui agit et refuse cette routine (donc celui qui s'inscrit dans un dynamique d'activités et d'actions diversifiées), qui est l'auteur de ses pratiques (celui qui s'autorise et « s'auteurise »), puis au *praticien réflexif* (Perrenoud, 2001) qui interroge sa pratique (celui qui cherche à comprendre pour se professionnaliser).

Des principes fondateurs

Ceux-ci vont apporter un cadre structurant, sécurisant, pour permettre à la parole de s'autoriser, à la personne qui choisit de s'exprimer d'être entendue et reconnue par elle-même et chaque membre du groupe. Ces principes amènent un état d'esprit de respect et de partage qui « élèvent » la condition des personnes présentes.

La démarche d'analyse de sa pratique professionnelle est **personnelle** et la **participation volontaire et librement consentie**. Elle implique:

- le respect de soi, de l'autre et de sa parole
- la confidentialité: « *ce qui est dit ici n'en sort pas* »
- La liberté d'expression (s'autoriser à), dans le cadre adopté
- Le respect du fonctionnement, du rituel de l'APP (cf. protocole)
- Une gestion rigoureuse du temps
- L'assiduité dans le groupe sur une période choisie
- La solidarité
- ...

Le psychologue-animateur est garant de ce cadre, mais chaque membre du groupe en est l'auteur, par la posture qu'il choisit d'adopter.

Quelles postures ?

La démarche personnelle d'analyse de sa pratique professionnelle nécessite de rechercher à comprendre, pour agir mieux, en questionnant l'action elle-même prise dans son contexte.

Analyser sa pratique demande d'être *congruent* (Rogers, 1968, i.e. l'accord de l'expérience, de la conscience et de la communication) et être *authentique* (Cungy, 2006;

être vrai, c'est-à-dire développer sa capacité de se sentir à l'aise avec la réalité que l'on vit, avec ses propres émotions, sentiments et pensées, y compris avec son malaise).

Quelles compétences ? (Robo, 2005)

- Accepter d'être responsable de ses actes (sans pour autant se sentir coupable)
 - Accepter d'être confronté à soi, à l'Autre, aux autres
 - Admettre l'incertitude
 - Savoir écouter
 - Savoir émettre des hypothèses de compréhension (de ce qui a pu se passer)
 - Éviter le jugement
 - Éviter de donner des conseils (tu aurais dû, à ta place je ...)
 - Renoncer à vouloir modifier l'Autre mais plutôt chercher avec l'Autre ce qui est de l'ordre du modifiable (Lévine J)
 - Faire le deuil de la toute puissance
 - Apprendre à se connaître
 - ...
- Le regard rétrospectif en deux temps de l'analyse professionnelle (Phaneuf M, 2006) :

REGARD FACTUEL

- Regarder la situation ou le problème avec réalisme
- En considérer les détails
- Les approfondir, en chercher les causes, et les conséquences

REGARD EVOLUTIF

- Chercher les forces et les faiblesses de l'intervention faite
- L'évaluer à la lumière des valeurs professionnelles
- Voir comment améliorer

Les sujets à traiter

La base du travail, du support d'analyse est un récit oral ou écrit d'une situation professionnelle vécue personnellement par un participant-exposant et qui lui pose question(s), voire problème. Ce récit se fait sous forme d'expression libre laissée à l'initiative de l'exposant qui sait que, même si la présentation est limitée dans le temps de parole ou de lecture, elle doit apporter un maximum d'éléments d'information. Nous nous trouvons ainsi dans le paradigme de l'APP sur récit différé. Il est intéressant de

considérer les interventions ordinaires, celles du quotidien, habituelles, que l'on prend souvent pour acquis.

Il est important de retenir les sujets qui sont de notre ressort, sur lesquels nous avons prise.

Un protocole (théorique, adaptable bien sûr)

Je propose aux membres du groupe d'analyse le dispositif présenté par P. Robo (2005) dans le cadre des groupes de formation à l'analyse des pratiques professionnelles, qui se déroule en six phases successives:

- le rituel de démarrage et le choix de l'exposant: rappel des principes et du fonctionnement, et choix de la situation qui sera exposée (1 à 10 minutes) ;
- le temps de l'exposé d'une situation liée à une pratique professionnelle par un exposant volontaire (10 à 15 minutes) ;
- le temps des questions des participants (15 à 45 minutes) pour recueillir plus d'éléments d'information sur la situation exposée ;
- le temps d'émission d'hypothèses pour aider à analyser, tenter de comprendre la situation ou à induire la recherche du modifiable, toujours sur l'amont de la situation (15 à 45 minutes);
- la conclusion par l'exposant, s'il le souhaite (1 à 5 minutes);
- l'analyse du fonctionnement de la séance d'APP, sans retour sur la situation exposée (5 à 30 minutes).

Des objectifs

Il s'agit d'aider le professionnel-exposant à y voir plus clair dans une situation singulière évoquée: donner plus d'intelligibilité à un vécu, le sien, sans pour autant lui apporter des réponses ni des conseils. De fait le groupe est au service de celui qui s'expose.

Il est également question de permettre à d'autres acteurs (le reste du groupe) d'analyser une situation, une pratique professionnelle, de mieux appréhender des situations analogues vécues personnellement, de se préparer, se former à vivre des situations semblables à venir.

Enfin un groupe d'analyse des pratiques professionnelles **n'est pas** une thérapie de groupe, ni un groupe de parole libre, ce n'est pas non plus un groupe d'échange de pratiques, ni un groupe de résolution de problèmes, ce qui en exclut jugements et conseils donnés qui court-circuiteraient l'analyse elle-même.

En effet, comment oser s'exposer si l'on sait que l'on sera jaugé/jugé, et pourquoi analyser un problème si des réponses sensées le solutionner sont apportées de prime abord

Bibliographie

Ardoino J. (1993) L'approche multiréférentielle (plurielle) des situations éducatives et formatives. *Pratiques de Formations-analyses*, n°25-26.

Beillerot J. (2003) L'analyse des pratiques professionnelles, pourquoi cette expression? *Cahiers pédagogiques*, dossier 'Analysons nos pratiques 2 », n°416.

Cungy C (2006) L'alliance Thérapeutique. Ed. Retz, Paris.

Perrenoud P. (2001) Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignement. ESF

Phaneuf M. (2006) L'analyse des pratiques professionnelles: un outil d'évolution.
http://www.infiressources.ca/fer/depotdocuments/Analyse_des_pratiques_professionnelles.pdf

Robo P. (2005) Pourquoi, comment analyser sa pratique professionnelle? Les effets de l'APP. *Le Nouvel Observateur*, n° 172.

Rogers C (1968) Le développement de la personne, ed. Dunod, Paris.